

CONDITIONS DE VENTE

Elle sera faite au comptant. Frais en sus **20%TTC ou 23% pour le Live et Téléphone (pour objets précédés d'un astérisque 14.40%)**

Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, l'exposition permettant aux acquéreurs de les examiner. Les dimensions sont données à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti. Le réentoilage, le parquetage ou le doublage, constituant des mesures conservatoires et non un vice, ne seront pas systématiquement signalés.

S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet, soit à haute voix, soit par signe et qu'ils réclament en même temps cet objet après le prononcé d'adjudication ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix des dernières enchères et le public sera admis à enchérir à nouveau.

En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à encaissement et la vente considérée parfaite, qu'après celui-ci. Le Commissaire-Preneur pourront se charger d'exécuter gratuitement tout mandat d'ordre d'achat écrit par les intéressés ne pouvant assister personnellement à la vente, et un chèque de garantie sera demandé. Toute personne souhaitant intervenir téléphoniquement devra en faire la demande par écrit accompagnée d'un chèque de caution, et ce dans un délai de 24heures avant la vente. Passé ce délais, aucune enchère téléphoniquement ne pourra être honorée.

La tolérance de magasinage n'engage pas la responsabilité du Commissaire-Preneur à quelque titre que ce soit, l'objet étant considéré sous garantie exclusive de l'adjudicataire sitôt l'adjudication prononcée.

LE COMMISSAIRE PRISEUR

Est l'Officier Ministériel désigné par la loi pour procéder à la vente aux enchères publiques et à l'expertise des meubles et objets mobiliers. Il est à votre disposition pour dresser toutes expertises mobilières en vue de partages, assurances, après décès, séparations de corps et de biens, règlements judiciaires et liquidations de biens et notamment : tableaux, bijoux, collections, livres, argenterie, armes anciennes, céramiques, mobiliers anciens et de style en général, de tous biens, meubles, matériels et marchandises.

EXPERTISES/INVENTAIRES/PARTAGES

VENTES

Le résultat des ventes est publié dans la Gazette de l'Hôtel Drouot et le site internet www.interencheres.com.21006
Les personnes désirant faire vendre aux enchères publiques doivent s'adresser directement à un Commissaire-Preneur.